



Département du Calvados  
**Commune de CORMELLES LE ROYAL**  
Mairie : 20, rue de l'Eglise  
14123 CORMELLES LE ROYAL

Conseillers en exercice : 24 Conseillers présents : 21 Votants : 22	<b>Séance du 9 février 2026</b>
Date de la convocation : 28 janvier 2026	
<b>Delib20260210</b>	

## CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le neuf février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie GUILLEMIN, Maire.

### Présents :

M. Jean-Marie GUILLEMIN, Mme Sophie OBLIN-POMMIER, M. Didier LIZORET, Mme Fabienne MOREL, M. Mustapha MZARI-ROSSI, Mme Pascale BOURSIN, M. Pierre JUNQUA, Mme Isabelle GERME, Mme Claude FRÉMIN, M. Bertrand LANGRAND, Mme Anne-Marie ARANDA, M. Hervé ROSE, M. Laurent EUDE, Mme Maryline CHAUCHIS-ARDAENS, Mme Rachel LOPEZ, M. Valéry DELAGE, Mme Ymen FARHAT, Mme Véronique LEVILLAIN, M. Jérôme PIERRE, M. Damien GUINEHEUX, Mme Aurélie BARRÉ-RIBET.

### Pouvoir :

M. Philippe BERARDI à M. Hervé ROSE

### Absents excusés :

M. Francis MÉNARD  
M. Florent ANDRÉ.

### Secrétaire :

M. Bertrand LANGRAND désigné à l'unanimité par les membres du conseil municipal.

**Delib20260210**

**OBJET : Information dans le cadre des délégations accordées par le conseil municipal à Monsieur le Maire (article L2122-22 du code général des collectivités territoriales)**

Monsieur le Maire indique à ses collègues que dans le cadre de la délégation qui lui a été accordée par le Conseil Municipal du 25 mai 2020 et du 27 juin 2022, il a :

**Au titre de la délégation n°4 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,**

- signé les marchés suivants :

Nom du Tiers	Objet	Date	Montant TTC
ALTRAD COLLECTIVITES	1 TENTE BARNUM 6*12 M COMPLETE BLANCHE FETE EN FAMILLE	21/01/2026	7 929,60 €
<b>Total ALTRAD COLLECTIVITES</b>			<b>7 929,60 €</b>
CAEN NUISIBLES	MISE EN PLACE D'UN TRAITEMENT DE DERATISATION CURATIFACIAS/ METIERS/ PAVILLON/ROND POINT...	08/01/2026	3 642,00 €
<b>Total CAEN NUISIBLES</b>			<b>3 642,00 €</b>
COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER	PARTICIPATION RESEAU LECTURE PUBLIQUE 2025	08/01/2026	3 603,15 €
<b>Total COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER</b>			<b>3 603,15 €</b>
GAGNERAUD CONSTRUCTION	POSE ET DEPOSE DES ILLUMINATIONS DE NOEL 2026	20/01/2026	19 009,38 €
<b>Total GAGNERAUD CONSTRUCTION</b>			<b>19 009,38 €</b>
MOTS NOMADES PRODUCTION	3 SPECTACLES PETIT ARBRE 27/03 ET 28/03/2026 SEMAINE PETITE ENFANCE	23/01/2026	1 415,80 €
<b>Total MOTS NOMADES PRODUCTION</b>			<b>1 415,80 €</b>
OTIS	MAINTENANCE ASCENSEUR 2025	08/01/2026	1 259,51 €
	MAINTENANCE MONTE-CHARGE POMMERAIE 2025	08/01/2026	797,88 €
	MAINTENANCE MONTE-PLATS MAIRIE 2025	08/01/2026	840,20 €
<b>Total OTIS</b>			<b>2 897,59 €</b>
SBTP	ARRACHAGE DE SOUCHES BOIS	19/01/2026	5 772,00 €
<b>Total SBTP</b>			<b>5 772,00 €</b>
VALLOIS	ARRACHAGE D'ARBUSTE ET TERRASSEMENT EN DEBLAIS BLD COMBE MARTIN	08/01/2026	1 534,32 €
<b>Total VALLOIS</b>			<b>1 534,32 €</b>
VIRIA LES COMB DE NDIE	REPLACEMENT CARTE MCBA CHAUDIERE GAZ GYMNASE OREE	23/01/2026	2 398,88 €

	REPLACEMENT THERMOSTAT AMBIANCE CHAUDIERE EGLISE	12/01/2026	402,53 €
<b>Total VIRIA LES COMB DE NDIE</b>			<b>2 801,41 €</b>
<b>WURTH</b>	DIVERS FOURNITURES ATELIERS	21/01/2026	1 251,67 €
<b>Total WURTH</b>			<b>1 251,67 €</b>

**Au titre de la délégation n°8** : prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

- délivré deux concessions de 30 ans,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, prend acte de ces décisions.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

Suivent les signatures,  
Pour extrait certifié conforme,  
Cormelles le Royal, le 10 février 2026

Le Maire,



Jean-Marie GUILLEMIN